DEMANDE D'AUTORISATION DE TRANSPORT DE LAPINS DE GARENNE VIVANTS EN VUE DE LACHER POUR REPEUPLEMENT

A faire viser par le Maire de la commune dans laquelle les lapins seront lâchés et à adresser au Directeur Départemental des Territoires **sous couvert du Président de la fédération départementale des chasseurs.**

Je soussigné(1)

domicilié à

ai l'honneur de solliciter l'autorisation de transporter des lapins de garenne vivants en vue de les lâcher pour repeuplement.

Nombre de lapins transportés : Date du transport :

Lieux des captures : Commune de :

où le droit de chasse appartient à :

NB : Ces captures ne pourront être effectuées qu'avec des moyens légaux (bourses et furets) et qu'avec l'accord du détenteur du droit de chasse et du propriétaire des lieux.

Nombre de points de lâcher situés sur la commune de

aux lieux dits

en nature de (landes - terres - prés - bois)

où le droit de chasse appartient à :

NB : Ces lâchers ne pourront être effectués sans l'accord des propriétaires et des détenteurs du droit de chasse des terrains.
Les dommages éventuels qui pourraient se produire en ces points de lâcher seront é la charge de la société de chasse.

AVIS DU MAIRE	AVIS DU PRESIDENT DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS
Le Maire de la commune de VU la demande dont le bien fondé est reconnu CONS1DERANT l'honorabilité du pétitionnaire et l'exactitude des renseignements fournis, CERTIFIE qu'il n'y a pas de risques de dommage aux points de lâcher susmentionnés et donne un AVIS FAVORABLE à cette demande A le Le Maire, Observations éventuelles :	A LIMOGES, le LE PRESIDENT,

(1) détenteur du droit de chasse